



question concernant un controle de gendarmerie

Par **Jordan37**, le 17/12/2023 à 20:45

Bonjour ,

Je voudrais savoir lors d'un controle de gendarmerie , si 'il est demandé à un automobiliste de presenter l'ouverture de son coffre , est 'il sous injonction d'obtemperer ou a t'il le droit de refuser ?

merci à vous pour votre réponse .

Par **jodelariege**, le 17/12/2023 à 20:59

bonjour

ci dessous la procédure concernant les fouilles de véhicule

en cas de refus les forces de l'ordre préviennent le procureur après avoir immobilisé le véhicule puis il y aura de toute façon fouille

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32041>

Par **miyako**, le 17/12/2023 à 21:32

Bonsoir,

si l'on a rien à se reprocher ,je ne vois pas l'interet de refuser.

en plus le véhicule sera immobilisé et de toutes façons , le coffre sera ouvert et en plus vous risquez une fouille complète du véhicule .

Cordialement

Par **Jordan37**, le **18/12/2023** à **14:08**

D'accord merci pour le lien je vais regarder ,
Alors voilà je m'informe juste afin d'avoir des connaissances pertinentes sur les règles juridiques et les missions qu'incombent les membres de l'autorité publique .

cordialement .
?

Par **LESEMAPHORE**, le **01/01/2024** à **18:50**

Bonjour

L'un des gendarmes sur place, (pas autorisation donnée par telephone ou radio)doit avoir la qualification OPJ quelque soit le motif du controle . 78-2-2 à 78-2-5 CPP .